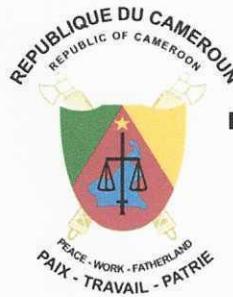


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

**30^{ème} CONFERENCE DES ETATS PARTIS A
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES
CHIMIQUES (OIAC)**

**DÉCLARATION DU CHEF DE LA DELEGATION
DU CAMEROUN A La 30^{ème} Conférence des Etats
Parties**

La Haye, du 24 au 28 Novembre 2025

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

1. Je suis honoré de prendre la parole au nom de la République du Cameroun à l'occasion de cette 30^{ème} session de la Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des Armes Chimiques. Ma délégation se félicite du climat de sérénité et de confiance mutuelle dans lequel se déroulent les présents travaux.
2. Je voudrais avant toute chose saluer les inlassables efforts accomplis par notre Organisation depuis sa création ainsi que son engagement constant en faveur d'un monde libéré de la menace des armes chimiques. Il est à noter à ce jour, la quasi-universalité de la convention. La destruction de plus de 90% des armes chimiques à laquelle est parvenue l'Organisation et bien d'autres actions visant à prévenir leur réémergence sont à mettre à l'actif de notre organisation. La promotion de l'utilisation pacifique de la science en général et de la Chimie en particulier, représente pour les pays en développement comme le Cameroun, un important enjeu de valorisation des ressources naturelles et du développement économique.
3. Mon pays saisit l'occasion que lui offre cette tribune pour saluer le leadership de l'Ambassadeur Fernando Arias qui, dans un contexte particulièrement difficile à la tête de notre Organisation, a grandement contribué à renforcer son rôle en tant que mécanisme mondial unique de lutte pour l'élimination complète et définitive des armes chimiques dans le monde et assurer la mise en œuvre intégrale de la Convention. L'ambition étant de nous rassurer que les armes chimiques ne soient plus jamais développées, produites, stockées, transférées ou utilisées.
4. Au nouveau Directeur Général de l'OIAC, **Madame SABRINA DALLAFIOR MATTER**, mon pays par ma voix, lui renouvelle ses sincères félicitations pour son élection à la tête de notre Organisation et lui réitère son soutien total dans l'exercice de son mandat.

Aux autres candidats, notamment ceux africains, je voudrais témoigner ma grande estime pour leur courage et leur fairplay, qui ont permis que le consensus sur la désignation du nouveau Directeur Général soit

atteint. L'excellente qualité des différentes candidatures montre à suffisance que toutes les Régions regorgent de ressources humaines de haut vol, qui souhaiteraient contribuer à la bonne marche de cette Organisation à caractère technique.

**Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

5. La question de l'usage à des fins malveillantes des armes chimiques constitue une préoccupation majeure pour le monde. Les évènements de ces dernières années dans le monde nous indiquent que la menace est réelle. Il nous appartient à tous, de poursuivre notre engagement collectif pour le désarmement chimique afin de construire un monde exempt d'armes chimiques. L'atteinte de cet idéal ne sera possible que si tous les pays adhèrent à la Convention sur les armes chimiques et la mettent en œuvre intégralement.
6. C'est pourquoi la Conférence annuelle des Etats parties est une occasion idoine d'échanges sur les besoins, les priorités, les actions entreprises relatives à l'implémentation de la convention aux niveaux nationaux, sous-régionaux et régionaux et mondial.
7. Pour les pays africains en général et de manière singulière le Cameroun, c'est également un cadre de discussion du soutien au développement des capacités fournies dans le cadre du programme de l'OIAC, qui vise à renforcer la coopération avec l'Afrique.
8. Depuis son adhésion à la Convention, le Cameroun demeure fermement attaché à ses principes fondamentaux : l'interdiction totale de la mise au point, de la fabrication, du stockage, du transfert et de l'utilisation des armes chimiques, ainsi que la promotion de leur destruction complète et irréversible. À cet égard, mon pays poursuit sans relâche le renforcement de ses capacités nationales, notamment par la mise à jour de son cadre juridique, le renforcement de la coordination interinstitutionnelle et la sensibilisation des acteurs concernés.

9. Le Cameroun a toujours considéré la Convention sur l'interdiction des armes chimiques comme une avancée significative sur le plan humanitaire et n'a par conséquent ménagé aucun effort pour prendre une part active à la croisade internationale pour l'éradication des armes chimiques.
10. Raison pour laquelle, en abritant en juin 2024, la 22^{ème} réunion régionale des autorités nationales africaines des Etats-parties à la Convention, mon pays avait pour ambition de continuer à apporter sa modeste contribution aux efforts régionaux pour faire de l'Afrique une zone exempt d'armes chimiques.
11. Aussi, je voudrais saisir cette occasion pour saluer les différentes initiatives et programmes de coopération internationale, d'appui à la mise en œuvre liés à la protection contre les armes chimiques mis en place par l'OIAC pour répondent aux besoins et aux priorités des États d'Afrique, notamment le Programme des scientifiques associés qui facilite le renforcement des capacités, l'application de la Convention par les industries nationales et la promotion des pratiques optimales en matière de fabrication et de sécurité des produits chimiques. En effet, le Programme d'appui aux conférences, le Programme d'appui aux stagiaires, le Programme d'appui aux projets de recherche, le Programme d'échange de matériel, l'assistance aux États parties pour les aider à appliquer la Convention et à renforcer les capacités administratives et les compétences de leurs autorités nationales sont autant d'initiatives que mon pays loue, continuera à soutenir et encourager.
12. C'est le lieu pour moi de reconnaître à sa juste valeur l'importance et la pertinence du Programme Africain créé depuis 2007. Rendu à sa septième phase, ce programme aide les États africains à atteindre leurs objectifs et aspirations en faveur d'un développement inclusif et durable. L'appropriation progressive de ce programme facilite la mise en œuvre de la Convention en Afrique.
13. Mon pays une fois de plus remercie le Secrétariat Technique de l'OIAC pour son action sur le continent et formule le vœu que le Programme Afrique, qui sera bientôt à sa 7^{ème} phase, permette à

l'Afrique, de continuer de faire progresser la mise en œuvre nationale de la Convention.

**Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

14. Si mon pays se réjouit des nombreux efforts consentis et les réelles avancées enregistrées ces dernières années par l'OIAC dans un contexte difficile où la situation politique, sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans le monde et particulièrement en Afrique, demeure préoccupante, les défis posés par les menaces chimiques modernes exigent une coopération internationale accrue, mais aussi une mobilisation concertée des Gouvernements, des scientifiques, de l'industrie et de la société civile.
15. Le Cameroun réaffirme son engagement à continuer à travailler avec tous les États parties pour promouvoir : la transparence, la confiance mutuelle, le dialogue constructif et le respect scrupuleux des obligations découlant de la Convention.
16. Je voudrais réaffirmer la détermination du Cameroun à contribuer activement à l'objectif collectif qui nous rassemble : bâtir un monde où plus jamais les armes chimiques ne menaceront la paix, la sécurité et la dignité humaine.
17. Pour finir, tout en saluant à nouveau les efforts continus de l'OIAC pour l'assistance et la protection des États parties, notamment ceux qui, comme le Cameroun, ont besoin d'appui technique pour renforcer leurs mécanismes nationaux de mise en œuvre, mon pays voudrait souligner et rappeler l'importance de l'accès pacifique à la chimie, tel que le garantit l'article onze (XI) de la Convention. Le Cameroun encourage le renforcement des programmes de transfert de technologies, de formation scientifiques et d'appui industriel orientés vers une chimie sûre, éthique et durable au bénéfice de tous les États parties.

Je vous remercie pour votre aimable attention. /-